



Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation d'une étude d'impact

Article R. 122-3 du code de l'environnement

cerfa

Nº 14734*01

Ce formulaire n'est pas applicable aux installations classées pour la protection de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site Internet de l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement

Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Cadre réservé à l'administration

Date de réception:

08104113

Dossier complet

19/04/13

N° d'enregistrement

F-022-13-P-0056

1. Intitulé du projet

Création d'un centre de santé

2. Identification du maître d'ouvrage ou du pétitionnaire

2.1 Personne physique

NOM BEULAY

CHRISTA

2.2 Personne mordie

Dénomination de la raison sociale

Nom, prénom et qualité de la personne habilitée à représenter la personne morale

RES ASIRET

Forme juridique

Joignez à votre demande le document CERFA n° 14754*01

3. Rubrique(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de rubrique et sous rubrique	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la rubrique
51° a)	Défrichement soumis à autorisation au titre de l'article L. 311-2 du code forestier et portant sur une superficie totale, même fragmentée, inférieure à 25 hectares. → <u>Surface à défricher pour le projet:</u> 0,1524 ha

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1

4.1 Nature du projet

Création d'un centre de santé

4.2 Objectifs du projet

Construction d'un bâtiment à ossature bois accueillant un centre de santé avec la voirie correspondante, sur une parcelle actuellement boisée.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase de réalisation

Préparation du terrain avec déboisement minimum, construction du bâtiment avec sa voirie, plantation d'arbres côte route.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

4.4.1 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Permis de construire

4.4.2 Précisez ici pour quelle procédure d'autorisation ce formulaire est rempli

Permis de construire

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale (assiette) de l'opération : préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur
Emprise bâtiment :	545,00 m ²
Emprise place parking :	1500,00 m ²

4.6 Localisation du projet

Adresse

Route de Lamorlaye
60580 COYE LA FORÊT

Coordonnées géographiques

Long. 16° 60' 56,4" 77 Lat. 82° 16' 08,3" 91

Pour les rubriques 8 a), 6 b) et d), 8 10), 18) 28 a) et b), 32 41) et 42)

Point de départ

Long. 16° 60' 56,4" 77 Lat. 82° 16' 08,3" 91

Point d'arrivée

Long. 16° 60' 72,9" 87 Lat. 82° 16' 07,7" 21

Communes traversées

COYE LA FORET

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui

☐

Non

☒

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une étude d'impact ?

Oui

☐

Non

☒

4.7.2 Si oui, à quelle date a-t-il été autorisé ?

4.8 Le projet s'inscrit-il dans un programme de travaux ?

Oui

☒

Non

☐

Si oui, de quels projets se compose le programme ?

Création d'un centre de santé

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

5.1 Occupation des sols

Quel est l'usage actuel des sols sur le lieu de votre projet ?

Pas d'usage actuel

Existe-t-il un ou plusieurs documents d'urbanisme (ensemble des documents d'urbanisme concernés) réglementant l'occupation des sols sur le lieu/tracé de votre projet ?

Oui

☒

Non

☐

(Pas de la ville)

Si oui, intitulé et date d'approbation.
Précisez le ou les règlements applicables à la zone du projet.

Pour les rubriques 33° à 37°, le ou les documents ont-ils fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui

☐

Non

☐

5.2 Enjeux environnementaux dans la zone d'implantation envisagée :

Complétez le tableau suivant par tous moyens utiles, notamment d'après des informations disponibles sur le site internet <http://www.developpement-durable.gouv.fr/etude-impact>

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ou couverte par un arrêté de protection de biotope ?	☐	☒	
en zone de montagne ?	☐	☒	
sur le territoire d'une commune littorale ?	☐	☒	
dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (régionale ou nationale) ou un parc naturel régional ?	☒	☒	Parc naturel
sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	☐	☒	
dans une aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine ou une zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager ?	☒	☐	
dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	☐	☒	
dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles ou par un plan de prévention des risques technologiques ?	☒	☒	
si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	☒	☒	
dans un site ou sur des sols pollués ?	☐	☒	
dans une zone de répartition des eaux ?	☐	☒	

dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à l'alimentation humaine ?

☐ ☒

dans un site inscrit ou classé ?

☒ ☐

Ville de la Nouvelle

Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :

Oui Non

Lequel et à quelle distance ?

d'un site Natura 2000 ?

☐ ☒

d'un monument historique ou d'un site classé au patrimoine mondial de l'UNESCO ?

☐ ☒

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences suivantes ?

Veuillez compléter le tableau suivant :

Domaines de l'environnement :		Oui	No n	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ?	☐	☒	
	Impliquera-t-il des drainages // ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	☐	☒	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	☐	☒	
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	☐	☒	
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	☐	☒	
	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	☐	☒	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	☒	☐	

Risques et nuisances	Est-il concerné par des risques technologiques ?	☐	☒	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	☐	☒	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	☐	☒	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	☐	☒	
Commodités de voisinage	Est-il source de bruit ?	☐	☒	
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	☐	☒	
	Engendre-t-il des odeurs ?	☐	☒	
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	☐	☒	
	Engendre-t-il des vibrations ?	☐	☒	
	Est-il concerné par des vibrations ?	☐	☒	
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ?	☐	☒	
	Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	☐	☒	
Pollutions	Engendre-t-il des rejets polluants dans l'air ?	☐	☒	
	Engendre-t-il des rejets hydrauliques ?	☒	☐	Eaux usées versé tout à l'égout pluviales
	Si oui, dans quel milieu ?	☒	☐	Infiltration par puits filtrant
	Engendre-t-il la production d'effluents ou de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	☒	☐	Eaux usées domestiques raccordées au tout-à-l'égout.
Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	☐	☒	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme / aménagements) ?	☐	☒	

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets connus ?

Oui ☐ Non ☒ Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 4.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui ☐ Non ☐ Si oui, décrivez lesquels :

98

11

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une étude d'impact ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi :

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

	Objet
☒	Un plan de situation 1/25 000 ou, à défaut, au 1/50 000 (il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;
☒	Des photographies datées (2 ans maximum) de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des différentes prises de vue ;
☒	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;
☐	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent :

Objet

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus



Fait à

GOUVIEUX

le

25/02/2013

Signature



DOSSIER DE PLANS

CAP-SUD ARCHITECTUR
Claude-Alain WAMBA
Architecte DPLG - Urbaniste
21, avenue Jules Lefay
60100 BREIL
Tel : 03 44 24 47 33
Fax : 03 44 56 50 53

Q. Bailey

[illegible]



CAP-SUD ARCHITECTURE
Claude-Alain VARRA
Architecte DPLG - Urbaniste
21, avenue Jules Wey
60100 CREIL
Tél : 03 44 21 47 33
Fax : 03 44 56 50 55
cap-sud.fr

PLANS DE SITUATION

MAÎTRE D'OUVRAGE

Mme Beulay

ADRESSE

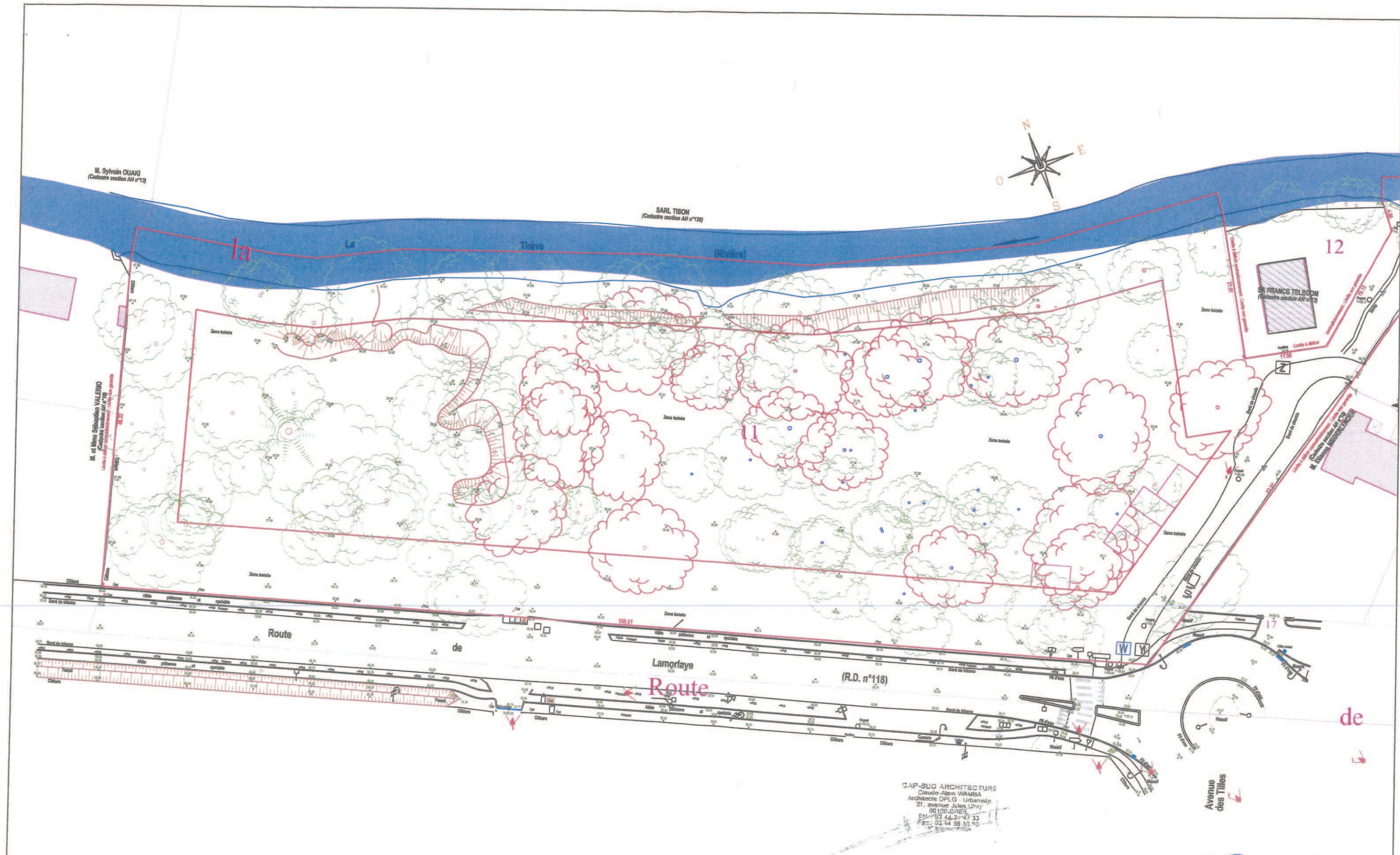
513 Rue de Creil
60270 Gouvieux

ADRESSE DES TRAVAUX

17bis, Route de
Lamorlaye
60580 Coye la forêt

DATE
27/12/2012

Cl. Beulay



CAP-SUD ARCHITECTURE
 Claude-Alain VAMBA
 Architecte DPLG - Urbaniste
 21, avenue Jules-Lièvre
 60100-REIL
 Tél : 03 44 24 47 33
 Fax : 03 44 58 50 45

De Beulay

PLAN DE MASSE EXISTANT

PC2

MAÎTRE D'OUVRAGE	ADRESSE	ADRESSE DES TRAVAUX	ECHELLE: 1/500e
Mme Beulay	513 Rue de Creil 60270 Gouvieux	17bis, Route de Lamorlaye 60580 Coye la forêt	DATE 18/10/2012

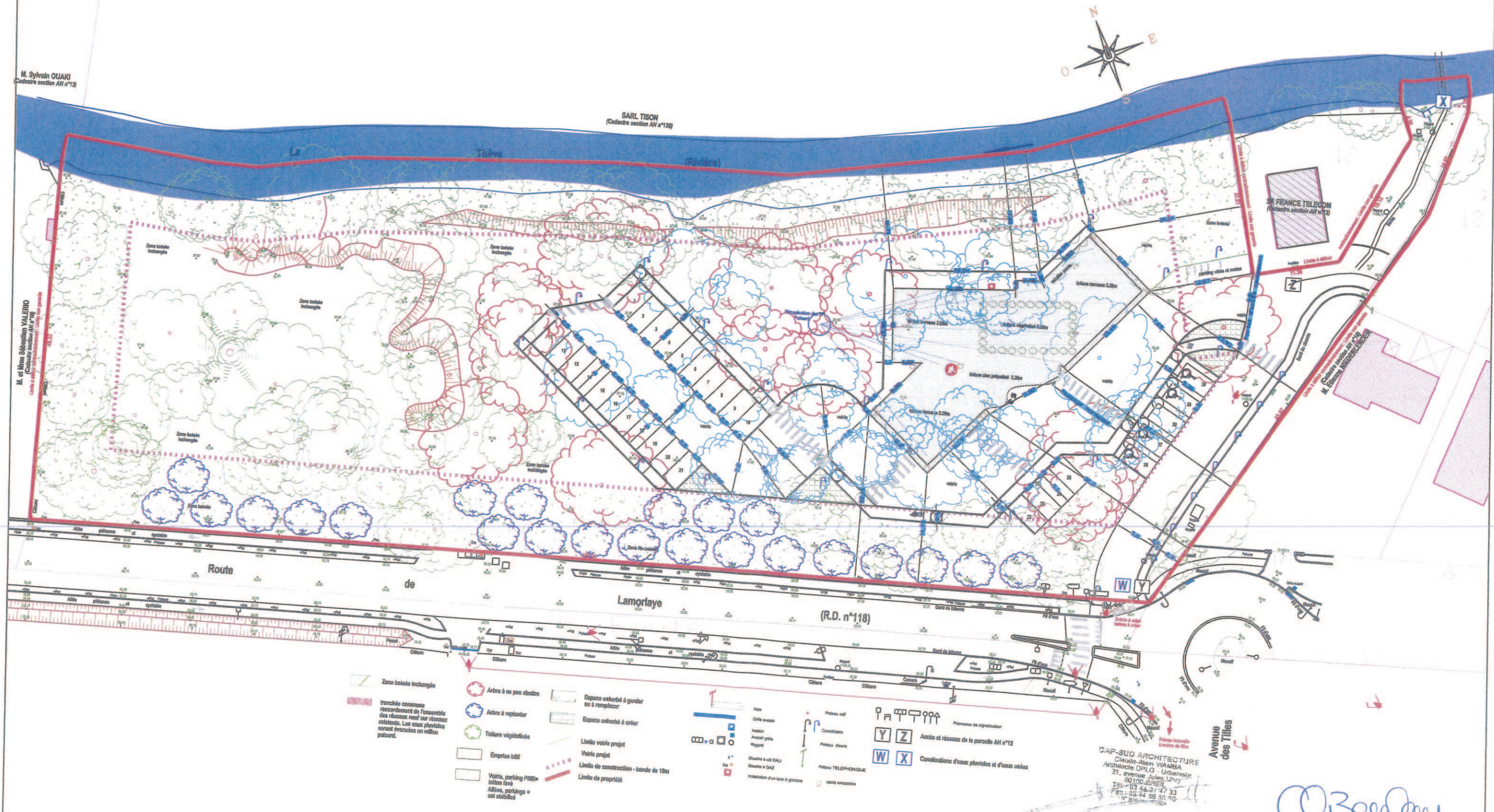
M. Sylvain OUAÏ
(Cadastre section AH n°13)

SARL TISON
(Cadastre section AH n°138)

M. et Mme Sébastien VALERIO
(Cadastre section AH n°110)

SA FRANCE TELECOM
(Cadastre section AH n°12)

M. Emma MONTAUDO
(Cadastre section AH n°116)



PLAN DE MASSE PROJET

PC2

MAÎTRE D'OUVRAGE

Mme Beulay

ADRESSE

513 Rue de Creil
60270 Gouvieux

ADRESSE DES TRAVAUX

17bis, Route de
Lamorlaye
60580 Coye la forêt

ECHELLE: 1/500e

DATE
18/10/2012

III. PHOTOGRAPHIES PERMETTANT DE SITUER LE TERRAIN DANS L'ENVIRONNEMENT PROCHE (PCMI 7)



Vue N° 03 : Depuis le rond point sur l'entrée de la parcelle.



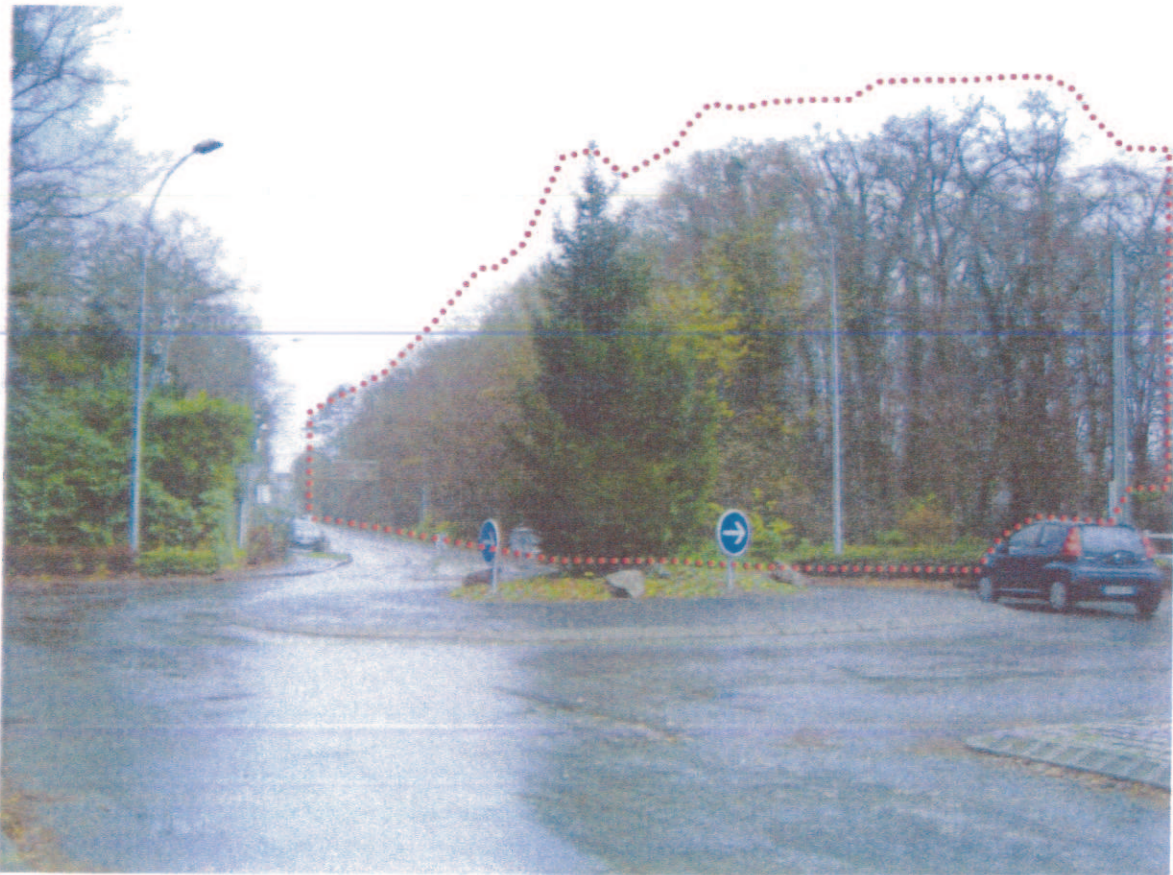
Vue N° 04 : Depuis le rond point sur l'entrée de la parcelle.

ine
intervention
tué à l'entrée
: Coye – la –
rêt.



Vue N° 01 : Depuis le RD 118 sur l'entrée de la ville de Coye – la - Forêt

ine
intervention
tué à l'entrée
: Coye – la –
rêt.
rcelle AH 11



Vue N° 02 : Depuis le rond point de l'entrée de la ville de Coye – la - Forêt



EXTRAIT DE L'ACTE DE MARIAGE N° 01

trente-et-un mars mil neuf cent *quatre-vingt-douze* 16 autres

Epoux

Nom *BEULAY*

Prénoms *Jacky, Gilles*

Né le *BLOIS (Loire-et-char)*

le *Neuf septembre mil neuf cent*

soixante

Fils de *BEULAY*

Gilbert, François, Jacques

et de *JOUANNEAU*

Gisèle, Marie

Nom *MARTI*

Prénoms *Christa*

Née le *ZÜRICH (Suisse)*

le *vingt octobre mil neuf cent*

soixante

Fille de *" Dietrich MARTI*

et de *" Maud LEBERT*

Les futurs conjoints ont déclaré " *qu'il n'a pas été fait de contrat de mariage.*

Les futurs conjoints ont déclaré l'un après l'autre vouloir se prendre pour époux et nous avons prononcé au nom de la loi qu'ils sont unis par le mariage.

Déclaré conforme au registre, le *trente-et-un mars mil neuf cent quatre-vingt-douze*

LE MAIRE,

M

Michel EIMER

MENTIONS MARGINALES (2)

CAP-SUD ARCHITECTURE
Claude-Alain NAMBA
Architecte DPLG Urbaniste
21, avenue Jules Ferry
80100 BREIL
Tél : 03 44 21 47 33
Fax : 03 44 56 50 50
N° 12

Q. Baclay